

Aucun de ces ouvrages ne fait la moindre allusion au Jardin du Roi, et je n'y ai vu mentionné nulle part le nom de Guy de la Brosse.

Le seul renseignement biographique qui s'y trouve consigné est relatif à René Morin, ce frère dont nous avons trouvé plus haut le nom sur l'acte de mariage de 1619, et qui était mort depuis peu de temps quand parurent pour la première fois (1658) les *Remarques nécessaires*. Pierre Morin termine le catalogue qu'on peut lire à la fin de ce volume par un *avertissement en gros* relatif à certaines plantes dont il ne possède la plus grande partie que depuis peu « par le décès de René Morin » son frère « homme qui pendant sa vie a été aussi curieux qu'aucun de l'Europe ! »

On sait que les Morin, René et Pierre, ont été les coopérateurs de Denis Joncquet, qui les cite fréquemment dans son *Hortus*⁽¹⁾, mais on ignore dans quelle mesure ces botanistes pratiques ont été associés à la rédaction des *Manuscrits de jardinage* que Sercy demandait à faire imprimer avec l'*Abrégé des bons fruitcs* et les *Remarques pour la culture des fleurs* dont il vient d'être question. On a parfois attribué ces écrits à la plume du laborieux parent de Guy de la Brosse⁽²⁾.

CONTRIBUTION À L'ANTHROPOLOGIE DU NAYARIT,

PAR M. LE PROFESSEUR E.-T. HAMY.

Les Huicholes, chez lesquels vient de pénétrer notre voyageur M. Léon Digue, sont un tout petit peuple, fort intéressant et très peu connu, qui forme cinq communautés du district de Colotlan, dans le Nord-Est de l'État de Jalisco⁽³⁾. Réfugiés dans les *barrancas* de la Sierra de Nayarit, entre les

mitogalle, les Tulipes, les Lys et les Martagons; l'Iris, le Lys marbré, le Colchique, le Safran; les Roses, celle de Chine en particulier, le Lilas blanc et bleu; le Cerisier et le Pêcher doubles, le Grenadier double, les Lauriers d'Inde, le Myrte à double fleurs, le Genêt blanc, la Marjolaine, la Térébente, le Piment royal, la fleur de la Passion, le *Yuga indica*, etc.

⁽¹⁾ *Dyonisii Joncquet medici Parisiensis hortus, sive index onomasticus plantarum quas excolebat Parisiis annis 1658 et 1659. Accessit ad calcem stirpium aliquot paulo obscurius denominatarum Officinis, Arabibus. Aliis per Gasparum Baubinum Explicatio. Parisiis, apud Franciscum Clouzier in Area Palatina. MDCLIX, in-4°. — Lectori et p. 107 et aliis.*

⁽²⁾ Ces derniers renseignements se rencontrent dans le Privilège d'un petit livre intitulé : *Instruction facile pour connoitre toutes sortes d'orangers et citronniers qui enseigne aussi la manière de les cultiver, semer, planter, greffer, transplanter, tailler et gouverner, selon les climats, les mois et saisons de l'Année, avec un Traité de la Taille des Arbres*. A Paris, chez Charles de Sercy... MDCLXXX, in-12. — On a attribué, je l'ai déjà dit, ces deux petits traités anonymes à Pierre Morin.

⁽³⁾ Cf. M. Orozco y Barra, *Geografía de las lenguas y carta etnográfica de México*.

vallées du Rio de Jeres et du Rio de San Pedro, ces représentants d'un lointain passé ont conservé dans ces sites presque inaccessibles, en même temps qu'une indépendance à peu près complète, toute une antique ethnographie, dont l'étude détaillée fournira sans doute des termes de comparaison bien curieux aux historiens et aux archéologues. C'est aussi chez eux, comme chez les Téuls, leurs voisins, que les anthropologistes trouveront bien conservé l'ancien type du Nayarit. Déjà, les fouilles pratiquées par M. Franco, pour la Commission du Mexique, dans un ancien cimetière indien de San Andrés Téul⁽¹⁾ avaient fait connaître l'existence, à une époque relativement reculée, en cette localité sise à quelques lieues au Nord de la Sierra des Huicholes, de sujets au crâne relativement élevé et raccourci.

L'une des deux pièces que les indigènes ont recueillies pour M. Diguët dans une grotte du cañon de Raïmota et qui viennent de me parvenir, un crâne d'homme adulte, offre des proportions analogues.

Le diamètre antéro-postérieur de l'une des têtes masculines de Téul atteignait seulement 165 millimètres, mais le transverse en dépassait 146 et l'indice céphalique montait par suite au chiffre élevé de 88.48. Les mêmes mesures sur l'homme de Raïmota égalent 169 et 145, et l'indice, encore très fort, est de 85.79. Le diamètre basilo-bregmatique, indéterminé sur le sujet de Téul pour cause de mutilation, n'est inférieur que de 3 millimètres au transverse sur celui de Raïmota et fournit ainsi des indices de hauteur-longueur et de hauteur-largeur représentés par 84.02 et 97.06.

Le crâne, déterminé d'une manière générale par les mensurations qu'on vient de lire, est un crâne épais, d'une ossature plutôt un peu massive. Plus volumineux que ceux de Téul (cap. crân., 1485^{cc}; circ. horiz., 496^{mm}), il offre les mêmes proportions relatives des loges antérieure et postérieure signalées déjà chez ces derniers. La loge frontale est normalement développée, l'occipitale au contraire un peu rétrécie; les pariétaux dessinent nettement leurs bosses mais s'infléchissent assez brusquement en arrière et forment avec l'écaïlle occipitale un large plan à peu près symétrique qui vient tomber à pic sur l'inion. La région cérébelleuse est courte et renflée; les détails de la base crânienne sont vigoureusement marqués.

La face est mésosème (haut. tot., 90; diam. bizygom., 133) avec l'indice 67.7. Les orbites quadrilatères sont presque aussi hauts que larges (la hauteur et la largeur moyennes mesurent l'une et l'autre à peu près 38 millim.⁽²⁾). La racine du nez est étroite (23 millim.); les os propres sont

México, 1864, in-4°, p. 282, — A. Garcia y Cubas, *Atlas geográfico, estadístico e histórico de la República Mexicana*. México, 1858, in-fol., cart. XII.

(1) Cf. E.-T. Hamy, *Anthropologie du Mexique*, p. 47.

(2) Sur l'homme de Téul, mentionné plus haut, cet indice s'élevait déjà à 91.42. Le même rapport s'abaissait, il est vrai, à 84.21 sur un deuxième sujet.

relativement aplatis et le squelette nasal est presque à la limite supérieure de la mésorhinie (ind. nas., 52). Les pommettes, bien accusées, sont fortement convexes; les fosses canines s'étalent largement et l'intermaxillaire est projetée en un prognathisme localisé, dont l'état des alvéoles empêche malheureusement de déterminer l'amplitude, qui est considérable. La voûte palatine, peu profonde, est fort proclive dans son quart antérieur : une seule grosse molaire s'y trouve encore implantée, c'est la deuxième du côté droit. Cette dent est atteinte de carie latérale; le sujet n'avait plus d'ailleurs depuis longtemps que des canines et des incisives.

Un second crâne, recueilli comme le précédent par les Huicholes dans le cañon de Raïmota et que j'ai aussi trouvé dans l'envoi que je viens de recevoir de Guadalajara, est un crâne de jeune femme, beaucoup moins volumineux que le premier (cap. crân., 1280 centim. cubes; circ. horiz., 477 millim.), à peine un peu plus court que celui-ci (d. a.-p., 168 millim.), aussi élevé proportionnellement (d. bas.-bregm., 128), mais bien plus étroit (d. br.-max., 131). L'indice céphalique horizontal tombe à 78; les deux autres se chiffrent par 76.19 et 97.70. Les formes générales s'adouissent considérablement; les bosses temporales sont moins anguleuses, le méplat pariéto-occipital est moins distinct, la chute du plan postérieur est moins abrupte, mais l'ensemble reproduit en somme, en les allongeant un peu, les courbures du sujet mâle.

L'indice facial (68.29), l'indice nasal (52.27), l'indice orbitaire (99.30) de ce crâne féminin se confondent presque avec ceux du crâne masculin qu'il accompagne. Le squelette nasal, mieux conservé, est d'un profil un peu busqué, déterminé par une crête assez nette. Les fosses canines sont mieux limitées, les bourrelets canins et les fossettes incisives sont plus accentués, et le prognathisme alvéolaire est mesuré par un angle de 60 degrés.

Ces deux sujets, trouvés dans un tumulus du cañon de Raïmota, auraient appartenu, d'après les indigènes qui les ont procurés, à une autre race que la leur. Ces Indiens auraient même reconnu ces têtes, nous dit M. Diguët, à leurs formes raccourcies; ce qui implique qu'ils auraient eux-mêmes le crâne relativement allongé. Or, des différences de même ordre ressortent de la comparaison des pièces tirées des deux couches de sépultures de ce cimetière indien de San Andrés Téul, dont il était question au commencement de cette note. Les têtes modernes de cette nécropole que j'ai pu voir sont, en effet, d'une dolichocéphalie très accusée, tandis que les crânes anciens, dont nous connaissons les indices, débordent les limites de la brachycéphalie la plus forte. J'ai déjà dit que l'une de ces têtes avait pour indice 88.48; le même rapport se chiffre sur les deux autres par 88.41 et 92.40.

En faisant la moyenne des cinq crânes du Nayarit que nous possédons aujourd'hui, on obtiendrait un indice qui dépasserait encore 86.

Les populations les plus anciennes du Nayarit, comme toutes celles de la Nouvelle-Espagne, se montrent ainsi extrêmement brachycéphales en même temps qu'elles offrent les autres caractéristiques, tirées du développement proportionnel en hauteur, du prognathisme alvéolaire, et que j'ai brièvement résumées dans les lignes qu'on vient de lire.

NOTES CONCERNANT L'ANTHROPOLOGIE ET LA ZOOLOGIE DU BAOULÉ,

PAR M. DELAFOSSE.

Sur l'aimable invitation qui m'a été faite par M. le Directeur du Muséum, j'ai cru utile de consigner, pour vous en faire part, quelques-unes des observations anthropologiques et zoologiques qu'il m'a été donné de faire au Baoulé, province centrale de la Côte d'Ivoire, durant les trente mois que je viens d'y passer.

Les habitants du Baoulé, qui se donnent à eux-mêmes ce même nom de *Baoulé*, appartiennent, historiquement, linguistiquement et ethnographiquement, au groupe *agni-otchi* ou *agni-achanti*, qui renferme un grand nombre de tribus de la Guinée centrale.

La brachycéphalie m'a paru plus répandue chez eux que la dolichocéphalie. La tête est haute, quelquefois ronde, plus généralement ovale et quelquefois presque rectangulaire. Le cou est généralement grand et fin : ce caractère est même considéré comme un signe de beauté; les cous courts et gros sont rares et sont l'objet des mépris et des risées.

Les cheveux deviendraient très longs s'ils n'étaient pas fréquemment coupés et rasés. Ils sont peu abondants, disposés en touffes assez espacées et régulièrement alignées. Ils sont le plus souvent franchement noirs, rarement roux et exceptionnellement couleur filasse.

Le nez est rarement aplati, bien que les narines soient toujours fort larges et leurs bords épais. Il est généralement droit, quelquefois courbé ou busqué, presque toujours long, et, au lieu de commencer au-dessous de la ligne des sourcils comme dans beaucoup de races nègres, il commence presque toujours sur cette ligne même. Quelquefois les ailes sont fines et le nez a alors complètement l'aspect d'un nez caucasique.

Le front est en général très droit; l'angle facial est quelquefois obtus. Le front est d'une largeur moyenne, plutôt haut chez les hommes, bas et étroit chez les femmes.

L'oreille est remarquablement petite et bien faite, surtout chez la femme. Son défaut, universel d'ailleurs, est que le lobe est adhérent à la tempe.

Les yeux sont presque toujours noirs ou bruns; le regard est limpide et